

Conseil Municipal du 7 Juillet 2021

1 – Travaux

- . Madame le Maire informe le conseil que les travaux pour l'aménagement d'une zone de stationnement au carrefour de la rue des Sables et de la rue du Capitaine de Mazenod sont terminés pour la partie parking. Les travaux d'aménagement des espaces verts reprendront en septembre et octobre pour la plantation des arbres et arbustes.
- . Le groupe de travail se réunira à nouveau avec l'artiste Manou concernant la fresque qui sera réalisée sur la partie haute du pignon de la maison pour l'aménagement de la zone de stationnement afin de proposer de nouvelles idées au Conseil. Les propositions seront évoquées lors du prochain conseil.
- . L'entreprise Jardins de Vendée propose un avenant pour la création d'une jardinière au pied du pignon de la maison pour l'aménagement de la zone de stationnement. Suite aux travaux, il s'avère que le projet initial de plantation au pied de ce pignon ne peut se faire sans cette jardinière en raison de la roche qui se trouve en sous-sol. Montant 2 663.57 € H.T : proposition acceptée
- . Aménagement Rue des Sables – Route de Vairé : Signature d'une convention avec le Département fixant l'entretien de la voirie.
- . Rue du Vigneau – Allée du Pressoir : Madame le Maire informe le conseil de l'avancement des travaux et indique que les travaux d'enrobés sont terminés.
- . Madame le Maire indique que les travaux de rénovation du plancher de la sacristie réalisés bénévolement par M. ARCHAMBAUD et M. VOISNEAU sont terminés.

2 – LOTISSEMENT LE CHAMP DENIAU

- . Le bornage des lots est terminé et les parcelles sont prêtes pour la vente aux particuliers.
- . Les travaux de voirie de la 1^{ère} tranche reprendront en septembre.
- . Avenant de l'entreprise CTCV pour la création d'une piste cyclable au départ du Lotissement. Montant H.T 20 317.65 € : proposition acceptée

3 - URBANISME

- . Le Conseil Municipal renonce à préempter les propriétés VAN POELVOORDE (5 rue du Chai) ; Consorts VRIGNON (87 rue des Sables) ; TRICHET – BONNAUD (7 rue des Ors) ; POUCKET (17 rue Saint François) ; BABIN (3 rue Pascal BOURMAUD).

4 - FINANCES

- . La décision modificative n° 1 au budget principal est adoptée à l'unanimité. Elle s'élève à 80 000 € en fonctionnement et 219 300 € en investissement avec un autofinancement complémentaire de 72 500 €.
- . Le devis présenté par la société Décolum pour l'achat de d'illuminations de Noël d'un montant de 2 602.50 € HT est accepté.

5 – INTERCOMMUNALITE

- . Dans le cadre du CRTE (Contrat de Relance et de Transition Ecologique) la Communauté de communes a demandé à la mairie d'établir une liste des projets communaux pour les cinq années à venir. La liste des projets envisagés est la suivante : Aménagement de l'entrée de bourg rue des Sables – route de Vairé ; Agrandissement des ateliers communaux ; Skate-park ; Création d'un bâtiment associatif ; Rénovation du foyer des jeunes ; Ilot du cimetière (création de logements en lieu et place d'une friche industrielle).
- . Signature d'une convention pour la réalisation et l'entretien d'une piste cyclable rue des Sables – route de Vairé.

6 – PERSONNEL COMMUNAL

- . Révision des plafonds du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) des agents communaux.

7 – INFORMATIONS DIVERSES

- . Animations de l'été : En raison des conditions sanitaires, l'association ELAN renonce à l'organisation de la fête Champêtre ainsi que l'A.S.L pour la fête estivale.
- . Les Musicales du Pays de Saint Gilles auront lieu mercredi 28 juillet à 21h00

7 - CALENDRIER

. Mercredi 28 Septembre

20 heures

Conseil municipal

FAIT A LANDEVIEILLE LE 9 août 2021

Le Maire

Duranteau



Isabelle DURANTEAU